

N°2022/095

DÉCISION DU MAIRE

PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Service émetteur : Direction Générale des Services

Objet : **Vente d'un véhicule municipal PEUGEOT 508 immatriculé DM-837-DY**

Titulaire : Garage GCA LIVRY 135-139 BOULEVARD ROBERT SCHUMANN 93190 LIVRY-GARGAN.

Le Maire de la Ville de Vaujours,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, notamment son article R 2123-1,

VU la délibération n°2020/05-06 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et du Code Générale des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 6 avril 2021,

VU l'instruction comptable n° 96-078 « M14 » du 01/08/1996 modifiée,

VU les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

VU l'estimation du véhicule par un garage automobiliste au prix de 8 500.00 euros TTC

VU l'intérêt du garage GCA LIVRY domicilié 135-139 BOULEVARD ROBERT SCHUMANN 93190 LIVRY-GARGAN pour l'Acquisition de ce véhicule.

CONSIDÉRANT que la commune souhaite se séparer d'un véhicule de marque PEUGEOT 508 immatriculé DM-837-DY et mis en circulation le 29 novembre 2014.

CONSIDERANT que le garage GCA LIVRY se porte acquéreur du véhicule de marque PEUGEOT 508 pour le montant de 8 500.00 euros TTC

ARTICLE 1 : DÉCIDE de vendre en l'état et sans réserve au garage GCA LIVRY domicilié 135-139 BOULEVARD ROBERT SCHUMANN 93190 LIVRY-GARGAN immatriculé DM-837-DY et mis en circulation le 29 novembre 2014, au prix de 8 500.00 euros TTC

ARTICLE 2 : DIT que dès le rendu exécutoire de la présente décision, les clés et les documents du véhicules seront remis au garage GCA LIVRY.

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



